

INTERVIEWS DECIDEURS

# « Avec cette mesure, ce sont 1 500 emplois qui seront menacés à Lyon »

Olivier Arthaud et Damien Dreux réagissent aux mesures ciblant l'exercice de la profession de commissaire aux comptes. Des mesures qui permettraient notamment de ne conserver que les entreprises réalisant plus de 8 millions d'euros de chiffre d'affaires dans le champ de contrôle.

## « Notre tissu économique local est constitué très majoritairement de TPE/PME »

Olivier Arthaud, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

« On veut supprimer le commissariat aux comptes en s'appuyant sur un seuil européen calé sur le tissu économique allemand. On va multiplier par quatre le seuil et supprimer ainsi 80 % des mandats de commissariat aux comptes. Dans le ressort de la cour d'appel de Lyon qui enregistre environ 30 000 mandats, ce sont 1 500 emplois qui vont être menacés parce que notre tissu économique local est constitué très majoritairement de TPE/PME. L'impact économique est important puisque ça pourrait représenter une perte de chiffre d'affaires évaluée à 120 millions d'euros. Un autre aspect qu'on minore, c'est que le commissariat aux comptes est excessivement important en France parce qu'il garantit des comptes justes essentiels pour le financement des entreprises. Aussi, n'oublions pas que nous avons un rôle d'auxiliaire de justice, de tiers de confiance au service de la sécurité financière, on certifie les comptes, on surveille leur probité, on a l'obligation de révéler les faits délictueux, de financement du terrorisme ou de blanchiment d'argent. Relever le seuil de 2 à 8 millions me semble une vraie prise de risque ».



Photo DR

## « Nos interventions constituent aujourd'hui un frein face aux fraudes fiscales et sociales »

Damien Dreux, Président de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes



Photo Christophe PAUGET

« La majorité de la profession exerce l'activité d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes qui sont complémentaires. Ces mesures annoncées suscitent de la colère, de l'incompréhension. Avec cette mesure, ce sont 20 000 emplois qui sont menacés en France. Aujourd'hui, nous avons 220 000 mandats de commissariat aux comptes hors associations ; si la loi est promulguée, 150 000 mandats seront supprimés. Ce qui est fort regrettable, c'est que le tissu économique français constitué de TPE/PME n'ait pas été pris en compte. Le risque pour les entreprises, pour notre environnement économique c'est qu'en l'absence de commissaire aux comptes, certaines entreprises aient plus de mal à obtenir des financements. Et puis, n'oublions pas que nos interventions constituent aujourd'hui un frein face aux fraudes fiscales et sociales. En l'absence d'interventions sur les entreprises réalisant moins de 8 millions d'euros de CA, il y a de vrais risques en ce sens ».

# DÉCOUVREZ LE PACK PRO WEB

# 199

TTC\*  
pour 12 mois  
d'abonnement

soit  
**2 MOIS OFFERTS !**

\*194,90€ HT

Abonnement  
Le Pack Pro Web ?  
L'abonnement pour les professionnels

### Les avantages de l'abonnement Pro Web :

17 éditions  
dès 6h du matin

24h/24, 7j/7  
Contenu actualisé

Supplément Eco  
chaque mardi

Multiplateforme  
Applications App Store  
et Google Play

Rendez-vous sur [www.leprogres.fr/abo-web/abo-pro](http://www.leprogres.fr/abo-web/abo-pro)  
ou contactez-nous via [LPRventesweb@leprogres.fr](mailto:LPRventesweb@leprogres.fr)

## LE PROGRÈS .fr